



Licence Sciences sanitaires et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sanitaires et sociales. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035817

HAL Id: hceres-02035817

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035817>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110055266

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences sanitaires et sociales

Présentation de la mention

La mention de Sciences sanitaires et sociales est solidement implantée, tant dans l'environnement professionnel local que dans l'établissement universitaire, où elle est ouverte à des étudiants de provenances diverses. Ces derniers peuvent y trouver l'occasion d'un renforcement disciplinaire, comme la possibilité d'améliorer leur préparation à l'exercice des métiers relatifs au secteur de la santé, du sanitaire et du social. La pluralité des débouchés et des partenariats pédagogiques adaptés (avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé de Montpellier, la CRAM, le Conseil Général, la DRASS), crée un contexte propice à la plus-value du diplôme obtenu. L'offre de formation riche et diversifiée (droit administratif, social, psychologie sociale, clinique et du travail, anthropologie, ethnologie, bioéthique, démographie, comptabilité, gestion des organismes sanitaires et sociaux, etc.) prépare l'étudiant à ses futures fonctions. A cela s'ajoute un enseignement de pré-professionnalisation, qui offre le choix d'un approfondissement des pratiques professionnelles (assorti d'un stage) et la préparation au concours de la Fonction publique et territoriale (catégorie A). Ces enseignements fondamentaux et spécifiques sont accompagnés d'enseignements de langue(s) et de la possibilité de parfaire la maîtrise de l'outil informatique.

Avis condensé

• Avis global :

L'offre de formation est bien pensée. Son architecture est directement orientée sur la mission professionnalisante de la mention, qui ne comporte qu'une année de L3. Sa structure rigoureuse repose sur un équilibre judicieux d'enseignements mettant en œuvre des compétences théoriques ou pratiques, décelées à partir de l'analyse fine de modalités requises dans l'exercice des différents métiers envisageables. Elle est complétée par une association d'intervenants professionnels. La formation pratique et théorique est également représentée, et le réseau localement tissé avec les intervenants professionnels doit efficacement favoriser le contact avec les conditions d'exercice des métiers susceptibles d'être choisis et permet de réaliser un taux de réussite conséquent dans le domaine de l'insertion professionnelle.

• Points forts :

- La maquette analysée est limpide et s'appuie sur une solide variété d'enseignements.
- La progressivité cohérente des apprentissages théoriques et pratiques.
- La pluralité des débouchés et de la poursuite d'études en master Territoires santé, société ou par d'autres licences générales ou professionnelles.
- La richesse des partenariats pédagogiques.



- Points faibles :
 - Le caractère optionnel des enseignements relatifs aux compétences additionnelles : l'inscription secondarisée de l'informatique comme option possible à l'intérieur d'un module à choix multiples ne permet pas de s'assurer qu'une formation solide dans le domaine ait pu être poursuivie, alors que, vraisemblablement, dans le secteur concerné, le recours aux outils informatiques doit s'avérer incontournable.
 - Un trop grand déséquilibre en faveur de la répartition des enseignements en travaux dirigés pour des contenus qui pourraient relever de cours magistraux.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Afin d'améliorer l'équilibre de la maquette, ne pourrait-on envisager l'introduction d'une plus grande souplesse dans l'application du cadre général de fonctionnement de l'établissement, de telle sorte qu'il puisse être tenu compte de la spécificité de cette formation disciplinaire ?

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

La pérennité de la licence, dont le renouvellement est demandé, est le fruit d'un réajustement permanent de la part de l'équipe pédagogique. La proportion, à plus d'un tiers, d'intervenants du monde professionnel, devrait pouvoir servir d'indicateur systématique et approprié. Un équilibre des enseignements pratiques et d'enseignements plus théoriques, qui favorisent autrement l'appréhension du domaine sanitaire et social, conduit l'organisation globale de l'offre de formation.

2 ● Projet pédagogique :

L'architecture de l'offre de formation est directement orientée sur la mission professionnalisante de la mention, qui ne comporte qu'une année de L3. Elle rassemble tous les aspects de la formation pratique, mais aussi certains enseignements théoriques (ethnologie, sociologie, anthropologie, psychologie sociale, démographie et droit social et administratif). Cela est également renforcé, dans la programmation des enseignements, par l'unité d'enseignement (UE) de professionnalisation, présente aux deux semestres. Celle-ci offre le choix d'approfondir l'acquisition des « pratiques professionnelles », assortie d'un stage obligatoire de deux semaines, au moins, ou d'opter pour la préparation aux concours de la Fonction publique et territoriale. Communément à toutes les autres composantes de l'établissement, un enseignement de langue(s) vivante(s) et d'informatique est inscrit dans la programmation des enseignements. La construction de l'offre de formation s'articule symétriquement sur les deux semestres, avec 4 UE de spécialité, une UE de professionnalisation (choix optionnel intégré), UE d'anglais obligatoire, et une UE de langues et options. Le contrôle continu est largement développé. Un écrit terminal est cependant prévu pour les enseignements considérés comme fondamentaux dans l'ensemble de la maquette.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Il y a un parcours unique, qui ouvre droit cependant à deux orientations possibles, selon que, dans le cadre de l'UE de préprofessionnalisation, l'étudiant choisira de poursuivre la formation en approfondissant l'enseignement dit de « pratiques professionnelles » (directement lié à la dimension comportementale de la profession, méthodologie de projet ou de réunion) ou de préparer les concours de la Fonction publique et territoriale. 20h de tutorat sont assurées par des étudiants de master déjà titulaires de la licence de Sciences sanitaires et sociales, sous le contrôle de l'enseignant référent. Cela est complété par les permanences hebdomadaires qui permettent à l'étudiant de se renseigner sur l'orientation de son parcours professionnel ou universitaire.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La valeur qualifiante de la mention est soulignée par une enquête menée en 2005 et qui fait état d'un taux d'insertion professionnelle de 94,2 %, les 5,8 % restants ayant choisi de poursuivre leurs études. On peut regretter que cette dernière rassemble dans une même appréciation le devenir des étudiants diplômés et de ceux qui ne le sont pas. Cette bonne insertion s'appuie sur les partenariats tissés, qui traduisent une implantation locale déjà ancienne avec notamment l'Institut de formation des cadres de santé de Montpellier, la Direction départementale de Prévention à la CRAM de Montpellier, la direction de l'Etablissement sanitaire et social de Beziers et l'Institut d'éducation spéciale de Lyon. Un master Territoire, santé, société est d'autre part envisageable pour la poursuite du cursus universitaire, des réorientations dans des licences adjacentes prévisibles, en sociologie ou licence professionnelle, pour un renforcement de la formation universitaire et le prolongement dans la voie de la recherche, ou une meilleure capacité d'orientation professionnelle.